

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/835b7d7c-a8bc-4641-8164-793e3eaa8a10](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/835b7d7c-a8bc-4641-8164-793e3eaa8a10)

ns générales

UQUET AMANDINE

émoire : PERES CECILE

iversité Panthéon-Assas - Master Droit privé général

on : 14-10-2020

ujourd'hui, bien que la nature ne soit pas « sujet de droit », elle jouit, du fait des évolutions récentes du droit de l'environnement et l'une protection accrue. Aussi l'utilité originelle du droit se détourne du sujet humain traditionnel pour se redessiner autour de l'intérêt nature. Moins qu'une personne, mais plus qu'un simple bien, le droit dresse un portrait ambigu et questionné de la nature. Le mémoire possibilité d'instituer la nature comme sujet de droit et donc de lui octroyer des droits. Il convoque les outils juridiques nécessaires à gnification, en même temps qu'il étudie les avantages et inconvénients de ce projet. Mais au fond, questionner le statut et le régime aturels, n'est-ce pas questionner le fondement même des rapports de l'humain à la nature, de la nature à l'humain ?

es : sujet de droit, personnalité juridique, personnification de la nature , biodiversité, théorie générale du droit , droit des biens, droit ent

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-14041

urce : Ressource documentaire
